

**DOCUMENT 1.2 : TERMES CLÉS**

TERME	DÉFINITION
<b>GOUVERNEMENT</b>	LES GOUVERNEMENTS GÈRENT LE TERRITOIRE, LES RESSOURCES ET LES PERSONNES QUI HABITENT À L'INTÉRIEUR DE SES FRONTIÈRES.
<b>DICTATURE</b>	UN TYPE DE GOUVERNEMENT OÙ UNE SEULE PERSONNE OBTIENT ET PRÉSERVE LE CONTRÔLE TOTAL SANS LA PERMISSION DU PEUPLE.
<b>DÉMOCRATIE</b>	UN TYPE DE GOUVERNEMENT OÙ LES CITOYENNES ET CITOYENS ONT ACCÈS AU POUVOIR ET POSSÈDENT DES DROITS ET LIBERTÉS.
<b>MONARCHIE</b>	UN GOUVERNEMENT MENÉ PAR UN MONARQUE OU UNE FAMILLE ROYALE.
<b>CONSENSUS</b>	LES MEMBRES DU GROUPE DOIVENT TOUS EN VENIR À UNE MÊME CONCLUSION ET SOUTENIR LA DÉCISION QUI A ÉTÉ PRISE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DU GROUPE.